



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 19
Mercredi 19 mai 2021

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Corvées 2021 – Rappel

Toutes les personnes qui ont effectué des travaux ou corvées pour la commune durant le 1^{er} semestre 2021 sont invitées à faire signer leurs heures auprès d'Evelyne Rais, **jusqu'au 11 juin 2021 au plus tard**.

Belprahon, le 19 mai 2021

Le Conseil communal



Corcelles

Mise au concours

En raison du départ de la titulaire, la Commune mixte de Corcelles met au concours le poste suivant:

Administrateur(trice) des finances
Taux d'occupation à 30%

Profil souhaité

- CFC d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent
- Aisance rédactionnelle, méthode de travail, sens logique, autonomie, grande polyvalence
- Excellente maîtrise des logiciels informatiques
- Connaissance du modèle comptable MCH2 et Crésus serait un atout
- Flexibilité, rigueur, discrétion, sens de l'organisation et des responsabilités
- Aisance dans les contacts avec la population et les autorités
- Maîtrise de la langue française
- Expérience dans un poste similaire serait un atout

Activités

- Tenue de la comptabilité
- Administration du patrimoine et des engagements financiers
- Planification financière, budget et comptes annuels
- Perception des recettes
- Facturation des émoluments et des taxes communales
- Suivi des débiteurs
- Gestion des salaires, décomptes assurances sociales
- Divers décomptes et statistiques

Nous offrons

- Activité intéressante et variée
- Horaire flexible
- Entrée en fonction de suite (de préférence) ou à convenir.

Les candidatures accompagnées des documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae, copie de certificats) y compris casier judiciaire sont à adresser au Conseil communal, Clos la Jus 27, 2747 Corcelles, **jusqu'au 26 mai 2021**, avec la mention « Poste d'administrateur(trice) des finances ». Le

cahier des tâches du poste est disponible à l'administration communale.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à la Mairesse, M^{me} Marianne Müller, téléphone 079 372 11 73.

Corcelles, le 12 mai 2021

Conseil communal



Court

Commune bourgeoise de Court

Information aux consommateurs d'eau potable

À l'occasion d'un contrôle périodique, plusieurs échantillons ont été prélevés en mai 2021 et les résultats d'analyses officiels ont montré que l'eau potable distribuée par la Bourgeoisie de Court est conforme aux normes légales:

- qualité bactériologique: irréprochable
- dureté en graduation française (°f): 15.4 (mi-dure)
- teneur en nitrate (mg/l): 5.18
- provenance de l'eau: eau de source
- traitement de l'eau: chloration

Les personnes qui le souhaitent peuvent obtenir de plus amples renseignements sur le réseau de distribution ou la qualité de l'eau auprès de la Bourgeoisie de Court, tél. 032 497 92 61 ou se rendre à la lucarne communale où les résultats d'analyse y sont affichés.

Court, le 19 mai 2021

Bourgeoisie de Court



Crémines

Avis de construction

Requérant: Güttly Valérie, Grand-Rue 53, 2746 Crémines

Propriétaire foncier: Sodecor SA, 2745 Grandval

Emplacement: Grand-Rue 53, 2746 Crémines

Projet: Construction d'une véranda, fermée sur tous les côtés, sur la terrasse existante du bâtiment, côté Ouest.

Dimensions: selon plans déposés

Genre de construction: selon plans déposés

Zone: Zone de sport et loisir / ZSL

Dépôt de la demande, avec plans **jusqu'au 18 juin 2021 inclusivement** auprès du secrétariat communal de Crémines durant les heures d'ouverture.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Crémines, le 19 mai 2021

Secrétariat communal

Votation fédérale du 13 juin 2021

En vue de la votation fédérale du 13 juin 2021, le bureau de vote et de dépouillement a été constitué et regroupe les personnes suivantes:



Berne

Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Bern (OSSM) Agence Jura bernois, 2520 La Neuveville

Inscription militaire de la classe d'âge 2004

Les conscrits suisses de la classe d'âge 2004 seront enregistrés dans les contrôles militaires cette année.

Tous les conscrits qui n'ont pas encore reçu de lettre « Recensement et informations » concernant leur inscription dans les contrôles militaires sont invités à prendre contact avec l'OSSM, Agence Jura bernois, rue des Fossés 1, 2520 La Neuveville (e-mail: jurabernois.ossm@be.ch, téléphone: 031 635 49 50).

La Neuveville, le 19 mai 2021

Chef de l'unité affaires militaires / suppl cdt ar BE Romain Sunier



Belprahon

Votations fédérales du 13 juin 2021

Bureau de vote

Lors des prochaines votations populaires en matière fédérale, le bureau de vote a été constitué de la manière suivante:

Président: M. André Membrez

Membres: M. Valentin Hentzi
M. Jean-Marc Jäggi

Suppléants: M. Alan Jordi
M. Emmanuel Jordi

Belprahon, le 19 mai 2021

Le Conseil communal

Présidente : Carole Ristori
Membres : Johakim Azzouzi
 Derly Yurany
 Barco Calderon
 Roland Bader
 Anne-Marie Burkhalter

Remplaçant(e)s en cas de désistement : Micaela Bloesch
 Deborah Chaignat

Crémines, le 19 mai 2021
 Secrétariat communal

Grandval

Votation fédérale du 13 juin 2021

Bureau de vote

Président : Gaël Wyssen
Membres : Audrey Renggli et Ludovic Ruch
 Grandval, le 19 mai 2021
 Le Conseil municipal

Moutier

Avis de construction

Requérant : Jubin SA, route d'Alle 2b, 2900 Porrentruy

Auteur du projet : ID Néon SA, 1541 Sévaz

Emplacement : Parcelle N° 732, rue des Gorges 18

Projet : Remplacement des enseignes existantes de la station-service avec nouvelles enseignes lumineuses sur bandeaux.

Zone : PQ « LA NANT »

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 11 juin 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 12 mai 2021

Services Techniques-Urbanisme

Société de tir de Champoz

Tirs obligatoires et tir en campagne 2021

Nous informons la population que les **Tirs obligatoires** organisés pour notre commune par la société de Tir de Champoz auront lieu aux dates suivantes:

- Mercredi 26 mai 2021 de 18h à 19h30
- Samedi 19 juin 2021 de 9h30 à 11h30
- Mercredi 18 août 2021 de 18h à 19h30

Tir en campagne à Malleray

- Vendredi 28 mai 2021 de 18h à 20h
- Samedi 29 mai 2021 de 15h à 18h
- Dimanche 30 mai 2021 de 9h à 12h

De plus, nous informons les intéressés que, mis à part les tirs obligatoires, ils ont la possibilité de tirer au stand de Champoz chaque mercredi soir, de 18h à 19h30. Le stand sera ouvert du mercredi 14 avril au mercredi 7 juillet 2021, puis du mercredi 28 juillet au mercredi 10 octobre 2021. Les tireurs de Moutier sont les bienvenus.

Moutier, mai 2021

Municipalité de Moutier

Avis de construction

Requérante : Association portugaise de Moutier et Vallée de Tavannes, Rue de Soleure 25, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 768, au lieu-dit: « Rue de Soleure 25 », commune de Moutier.

Projet : aménagement d'une terrasse en bois entourée d'une balustrade dans la cour intérieure du bâtiment avec ouverture d'une porte.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : A.

Recensement arch. : digne de protection, objet C, contrat de classement depuis le 12.09.2011.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 juin 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 12 mai 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant : Bögli Anne-Catherine et Pierre-André, rue Beausite 30, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 1217, rue Beausite 30

Projet : Pose d'un canal de fumée pour poêle en façade Est.

Zone : H2

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 11 juin 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 12 mai 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante : ACS Immo Sàrl, Rue de l'Est 9, 2740 Moutier.

Auteur du projet : RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 1861, au lieu-dit: « Ch. du Stade 1 », commune de Moutier.

Projet : agrandissement du restaurant par la pose d'une véranda, aménagement d'un fumoir, rafraîchissement des façades et aménagement d'une terrasse au Nord du bâtiment.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA3.

Dérogations : art. 48 LAE et 20 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 18 juin 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 19 mai 2021

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Service des inhumations

Assemblée générale ordinaire

Assemblée générale ordinaire du Service des Inhumations, arrondissement de Moutier, Roches,

Belprahon et Perrefitte, le **mercredi 30 juin 2021, à 19h**, à l'Hôtel de Ville de Moutier, salle N° 1, 3^e étage.

Ordre du jour

1. Approbation du P.V. de la dernière assemblée (15.06.2020)
2. Comptes 2020
3. Budget 2022
4. Divers

Moutier, le 19 mai 2021

Au nom du Conseil d'administration

Avis de construction

Requérant : PPE Gare 16, c/o LocaGestion Sàrl, rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 2740 Moutier

Auteur du projet : ECE SA, rue Centrale 1, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 715, Avenue de la Gare 16

Projet : Pose d'un revêtement de façade métallique sur la devanture et la marquise du rez-de-chaussée

Zone : C

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 18 juin 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 19 mai 2021

Services Techniques-Urbanisme

Loveresse

Information communale

Votations du 13 juin 2021

Le bureau de vote pour le scrutin du 13 juin 2021 est nommé comme suit:

Présidente : M^{me} Christiane Stork
Membres : M^{me} Maryline Dal Maso
 M. Ismaël Grossen
 M. Colin Filieri
Suppléants : M^{me} Audrey Mutti
 M. Nicolas Boillat

Informatique : M^{me} Annelise Schaller

Loveresse, le 31 avril 2021

Conseil communal

Petit-Val

Votations fédérales du 13 juin 2021

Le bureau de vote est désigné comme suit:

Président : Christen André
Membres : Amstutz Joaquim
 Juillerat Florian
 Liechti Irène
 Gyger Leslie
Suppléants : Gyger Viviane,
 Grossen Nathalie
 Hess Pascal
 Bögli Yannick

Souboz, le 19 mai 2021

Conseil communal

Validation de vos avis sur la plateforme: lundi 14h

Communications du Conseil communal

Fermeture de la route de La Combe – Sornetan

En raison du Tir fédéral en campagne organisé par la Société de tir Petit-Val, la route reliant le village de Sornetan à La Combe sera fermée à la circulation aux horaires suivants :

- samedi 29 mai 2021 de 13h à 18h
- dimanche 30 mai de 8h à 12h et de 13h à 14h30

Syndicat scolaire de l'Ecole secondaire de la Courtine

Le Conseil communal est à la recherche d'un ou une délégué(e) pour représenter la commune de Petit-Val lors des assemblées des délégués du Syndicat scolaire de l'Ecole secondaire de La Courtine. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer au secrétariat communal ou auprès de M. Emanuel Amstutz jusqu'au 3 juin 2021.

Souboz, le 19 mai 2021

Conseil communal

Reconvilier

Avis de construction

**** annule et remplace la publication du 5 mai 2021 ****

Requérante : Select CL Sàrl, Grand-Rue 17, 2732 Reconvilier.

Emplacement : parcelle N° 150, au lieu-dit : « Grand-Rue 17 », commune de Reconvilier.

Projet : aménagement d'une terrasse de 16 places assises à l'arrière du bâtiment N° 17.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : zone mixte HA3.

Zone de protection : PAL 1 « Village ancien et Centre ».

Recensement arch. : ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 juin 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Reconvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 12 mai 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Elagage le long des voies publiques

Comme chaque année, les propriétaires riverains de routes, chemins publics et privés sont priés de procéder à l'élagage des arbres ainsi que des autres plantations jusqu'au 31 mai 2021, voire de répéter l'opération aussi souvent que nécessaire.

Les personnes concernées doivent se conformer au Règlement en vigueur et le non-respect des prescriptions sera sanctionné par l'autorité compétente.

L'exécution par des tiers pourrait être ordonnée et les frais facturés au contrevenant !

Des informations supplémentaires sont disponibles dans la lanterne municipale ou sur notre site internet www.reconvilier.ch.

Reconvilier, le 28 avril 2021

Police administrative

Roches

Bons de garde

Les parents de la commune de Roches peuvent solliciter des bons de garde pour les places en crèche ou en famille d'accueil pour l'année scolaire 2021/2022.

La demande doit être présentée via la plateforme www.kibon.ch et une confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la commune mixte de Roches avant le début de la prise en charge.

Pour obtenir un subventionnement dès août 2021, la demande complète doit impérativement être déposée à l'administration communale jusqu'au **31 juillet 2021** au plus tard.

La caisse communale se tient à votre disposition pour toute autre précision.

Roches, le 11 mai 2021

Conseil communal

Saicourt

Avis de construction

Requérant : Alessandro Pugliese, Clos du Verger 12, 2732 Saicourt

Emplacement : Parcelle N° 31 – Clos du Verger 12, 2732 Saicourt

Projet : remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur Split

Dimensions et genre : selon plans déposés

Zone : Village ancien

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 juin 2021 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 12 mai 2021

Conseil municipal

Assemblée municipale du 21 juin 2021 à 20h à la halle polyvalente « Pré Paroz » au Fuet

Selon les directives émises par le Conseil fédéral, un plan de protection sera mis en place. Le port du masque sera notamment obligatoire et une liste des personnes présentes sera établie. Les personnes présentant des symptômes ou ayant des doutes sur leurs symptômes sont priées de ne pas participer à cette assemblée. L'accès aux personnes étant placées en quarantaine est interdit.

Ordre du jour

1. Approbation des comptes de l'exercice 2020.
2. Informations sur les arrêtés de comptes (remise en état d'un grenier, assainissement du pont sur la Trame, rénovation appartement complexe communal, Energie Bois Pré Paroz SA).
3. Discuter et accepter un crédit d'engagement de CHF 1'350'000.- pour la réfection du Clos du Verger à Saicourt (route, conduites et canalisations).
4. Discuter et accepter un crédit d'engagement de CHF 410'000.- pour la viabilisation de la ZPO Pré Paroz au Fuet.
5. Discuter et accepter un crédit d'engagement de CHF 55'000.- pour la réfection des allées d'arbres à Bellelay.

6. Discuter et accepter le nouveau règlement concernant le financement spécial relatif à l'environnement et à l'agriculture.
7. Discuter et accepter la modification du règlement concernant le financement spécial d'un fonds « tourisme ».
8. Discuter et accepter la nouvelle convention entre la commune municipale de Saicourt et la commune bourgeoise de Saicourt.
9. Informations du Conseil municipal.
10. Divers.

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Les règlements mentionnés sous les points 6 et 7 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée municipale.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 19 mai 2021

Conseil municipal

Information communale

Fermeture du bureau municipal

Pour cause de séance, le bureau municipal sera fermé le mercredi matin 19 mai 2021.

Le Fuet, le 19 mai 2021

Secrétariat municipal

Sorvilier

Votations du 13 juin 2021

Bureau de vote

Présidente : M^{me} Audrey Sommer

Secrétaire : M^{me} Laurence Weber

Membres : M^{me} Monika Ryser
M. Tim Geusa

Suppléants : M^{me} Laura Blaser
M. François Hofer

Sorvilier, le 19 mai 2021

Conseil municipal

Assemblée bourgeoise

L'assemblée de la commune bourgeoise de Sorvilier aura lieu le vendredi 25 juin 2021 à 20h à la salle de Paroisse de Sorvilier.

Ordre du jour

1. Présentation et approbation des comptes 2020
2. Voter un crédit additionnel pour l'année 2021, pour les travaux et rénovations du bloc locatif CHF 30'000.-
3. Indigénat bourgeois – Xavier Gasser
4. Nouveau bloc locatif - voter un crédit de CHF 3'500'000.-
5. Divers

En raison de la pandémie du COVID19 et pour respecter les règles sanitaires et les distances, nous demandons aux citoyens de se présenter avec un masque de protection.

Sorvilier, le 19 mai 2021

Le conseil de bourgeoisie

Mise en soumission du stand de tir

Il est porté à la connaissance de toute personne intéressée, que suite à la dissolution de la Société de tir de Sorvilier, le stand de tir à 300 mètres avec son installation composée de 3 cibles «Polytronic SA TG 3002» avec moniteurs, fait l'objet d'une mise en soumission. Les 3 cibles sont munies de récupérateurs de balles homologués en 2016. Toutes sociétés, clubs sportifs et personnes intéressées sont priées de s'annoncer à la Municipalité (adm@sorvilier.ch).

Sorvilier, le 19 mai 2021

Conseil municipal



Tavannes

Avis de construction

Requérants : M^{me} Lilly Scheidegger et M. Daniel Evard, Champs la Clary 11, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Projet : remplacement de l'installation de chauffage à mazout existante par une pompe à chaleur air-eau splittée du bâtiment Champs la Clary 11 sis sur la parcelle N° 1626 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dérogation requise : à l'article 212 RCC.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 juin 2021 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit et les éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30 et 31 LC), faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 12 mai 2021

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérante : M^{me} Cynthia Tschan, Rue H.-F. Sandoz 42, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Özkan Aydoğan, Rte de Tramelan 25, 2710 Tavannes.

Emplacement : parcelle N° 151, au lieu-dit : «Rue du Général Voirol 4», commune de Tavannes.

Projet : aplanissement de la terrasse et sécurisation de l'espace (projet saisonnier) du restaurant des Caveaux.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : Centre.

Recensement arch. : digne de conservation, objet C, ensemble bâti A.

Dérogation : art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 juin 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 mai 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Extinction de l'éclairage public

Dans la nuit du vendredi 21 au samedi 22 mai 2021, dans le cadre de la Fête de la Nature et de la Nuit est belle, les lampadaires des rues

communales ne seront pas allumés. La route cantonale n'est pas concernée par ces extinctions.

Tavannes, le 10 mai 2021

La Commission de l'environnement

Avis de construction

Requérants : M^{me} et M. Anja et Jacky Michel, Rue des Prés 33, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Projet : remplacement de l'installation de chauffage à mazout existante par une pompe à chaleur air-eau splittée du bâtiment Rue des Prés 33 sis sur la parcelle N° 291 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Recensement architectural : ensemble bâti D.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 18 juin 2021 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 19 mai 2021

Le chef des travaux publics

Agence AVS – modification des heures d'ouverture

Dès à présent l'agence AVS de Tavannes sera fermé le jeudi après-midi.

Le guichet de l'agence AVS est ouvert les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h30 à 11h45 et 15h à 17h, ainsi que le jeudi de 9h30 à 11h45.

Tavannes, le 12 mai 2021

Le Conseil municipal

Duel intercommunal Coop de suisse.bouge

Le «Duel intercommunal Coop de suisse.bouge» est le plus grand programme national destiné à encourager l'activité physique au sein de la population. Mise en place par l'Office fédéral du sport OFSP en 2005, la manifestation est aujourd'hui coordonnée et gérée par l'organisation «suisse.bouge».

La manifestation dure jusqu'au 20 juin 2021. Durant cette période, chacune et chacun peut accumuler des minutes de mouvement pour sa commune et l'aider à remporter le titre de la «commune de Suisse qui bouge le plus». La manifestation s'adresse à tout un chacun; peu importe l'âge des participants ou qu'ils soient sportifs ou non. Ce qui importe, c'est de «bouger» avec plaisir sans pression de la performance sportive.

Pour soutenir ta commune et accumuler des minutes de mouvement, **télécharge l'app gratuite** «duel intercommunal Coop» et enregistre dès maintenant les minutes de toutes tes activités sportives!

Tavannes, le 17 mai 2021

La Commission Culture et Sports

Tournoi de pétanque et jeux

La Commission Culture et Sports convie les petits et les grands à venir se dépenser et s'amuser sur la place de la gare le samedi 5 juin 2021 dès 11h.

Il y en aura pour tous les goûts : une remorque sportive où chacun pourra tester différents sports et activités ainsi qu'un tournoi de pétanque pour les amateurs du «tu tires ou tu pointes?». Les inscriptions pour le tournoi de pétanque sont

possibles jusqu'au 29 mai 2021, soit au 078 947 44 55 ou par mail à culture.sports.cm@tavannes.ch.

Une petite restauration et une animation musicale seront également de la partie, alors n'hésitez pas à vous déplacer tout au long de la journée!

Les mesures sanitaires seront respectées.

Tavannes, le 17 mai 2021

La Commission Culture et Sports



Valbirse

Avis de construction

Requérante : Club alpin suisse (CAS), Section Angenstein, par M. Aldo Hörmann, Unterer Rebbergweg 88, 4153 Reinach.

Auteur du projet : Wamax SA, Chemin de la Plaine 30, 1580 Avenches.

Emplacement : parcelle N° 910, au lieu-dit : «Chemin de la Tour de Moron 30», Malleray, commune de Valbirse.

Projet : installation d'une STEP pour l'assainissement des eaux usées dans une fosse en béton existante.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zone de protection : périmètre de protection du paysage.

Dérogations : art. 24 LAT, 25 LCfo et 431, al. 5 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 juin 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 mai 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Valbirse, Rue Aimé Charpillot 2, 2735 Bévillard.

Auteur du projet : KWSA SA, Architectes HES – SIA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray.

Emplacement : parcelle N° 236, au lieu-dit : «Rue Aimé Charpillot 2», Bévillard, commune de Valbirse.

Projet : rénovation et agrandissement des locaux de l'administration communale de Valbirse sur deux niveaux, réfection des façades du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage + pose de films PVB opaques sur les vitrines du rez-de-chaussée avec logo de Valbirse sur deux d'entre elles.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : C.

Dérogation : art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 11 juin 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 mai 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Bureau de vote pour les votations fédérales du 13 juin 2021

Présidente:

Madame Joëlle Braun Monnerat

Vice-président:

Monsieur Pierre-Michel Raetzo

Secrétaires:

Madame Laetitia Baetscher

Madame Laurence Bratschi

Membres:

Monsieur Antony Romero – Bévillard

Madame Alicia Romy – Malleray

Madame Florence Rossi – Bévillard

Monsieur Michael Röthlisberger – Malleray

Madame Florence Rüfenacht – Malleray

Monsieur Sebastien Sassi – Bévillard

Monsieur Antoine Gerber – Pontenet

Madame Magalie Scheidegger – Malleray

Suppléants:

Monsieur Simon Kämpf – Pontenet

Monsieur David Schnyder – Bévillard

Madame Vanessa Schär – Bévillard

Madame Naomi Schnegg – Malleray

Bévillard, le 6 mai 2021

Commune mixte de Valbirse

Encombrants du 27 mai, important rappel

La prochaine tournée de ramassage des déchets encombrants combustibles et métalliques aura lieu le jeudi 27 mai 2021. La Commune rappelle qu'il ne s'agit pas d'une tournée «fourre-tout». Les gravats, le papier, le carton, l'électroménager et les ordures ménagères n'entrent par exemple pas dans la catégorie des encombrants. Une brochure détaillée expliquant ce qu'est un encombrant peut être consultée sur le site www.valbirse.ch, sous l'onglet Vivre à Valbirse/Déchets. Le Règlement communal sur les déchets est lui aussi disponible sur le site.

La Commune rappelle que les contrevenants s'exposent à une amende. Suite à la dernière tournée des encombrants, 24 ordonnances pénales d'un montant de CHF 250.- ont dû être notifiées pour non-respect de la réglementation.

A noter que les objets métalliques pourront aussi être amenés, dans la journée du 27 mai, dans une benne située près de la gare.

Bévillard, le 14 mai 2021

Commune mixte de Valbirse

Commune bourgeoise de Malleray

Assemblée ordinaire de la Commune bourgeoise de Malleray

vendredi 18 juin 2021 à 20h 15
la salle du Conseil, Grand-rue 52

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Approbation des comptes 2020
3. Divers et imprévu

Malleray, le 15 mai 2021

Conseil de bourgeoisie

Commune bourgeoise de Bévillard

Assemblée bourgeoise ordinaire, vendredi 25 juin 2021 à 20h 15 à la salle bleue

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2020
3. Sur la Rive
 - a) voter crédit montagne
 - b) octroi de bois sur pied
4. Divers

Afin de respecter les normes sanitaires dues au Covid, le port du masque est obligatoire

Bévillard, le 17 mai 2021

Le Conseil de bourgeoisie

Divers

SECOR

Assemblée ordinaire des délégués

Syndicat de communes pour l'épuration des eaux usées du Centre de l'Orval, 2738 Court

Mardi 22 juin 2021 à 20h
au bureau municipal de Court

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2020, présentation, discussion, acceptation et décharge au caissier
3. Rapport du président
4. Rapport de l'exploitant
5. Divers

Court, le 16 mai 2021

Commission SECOR

Syndicat d'épuration des eaux de Tavannes et environs

Convocation à l'assemblée des délégués des communes affiliées au Syndicat qui aura lieu

Mercredi 23 juin 2021 à 19h 30

Aula de l'école secondaire de Reconvilier

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal du 2 décembre 2020

3. Nomination de Monsieur Gabriel Claire de Saicourt en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Gerber en tant que membre du comité

4. Comptes 2020

5. Projet de raccordement des STEP de Lovresse et Tramelan

6. Divers

Saules, le 19 mai 2021

Le comité du SETE

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

Assemblée

L'Assemblée des délégués du syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet aura lieu le **mercredi 16 juin 2021 à 20h à Crémines, halle de gymnastique**

Ordre du jour

- 1) PV de l'AD 11.11.2020
- 2) Comptes 2020
- 3) Approbation des règlements
 - a) d'organisation du syndicat
 - b) du syndicat du Cornet
- 4) Nomination à la commission
- 5) Nomination chef matériel
- 6) Rapport du président
- 7) Divers

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2C à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée des délégués.

Crémines, le 12 mai 2021

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

Société de tir TPME

La société TPME (Tir pratique Moutier et Environs) communique aux habitants, à la bourgeoisie, ainsi qu'à la municipalité de Reconvilier, que des tirs ont lieu dans la carrière de la Commune bourgeoise de Reconvilier, au sud de l'ancienne «Tankbahn», durant la période allant du 27 mai 2021 au 30 novembre 2021 (excepté pendant les vacances scolaires). La société prie également la police cantonale et le garde-faune d'en prendre note.

Reconvilier, Le 11 mai 2021

Société de tir TPME

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur www.lasemaine.ch

Calendrier des parutions 2021

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution
				31		04.08.2021	SUPPRIME
21	20	27.05.2021	JEUDI	32	28	11.08.2021	mercredi
22	21	02.06.2021	mercredi	33	29	18.08.2021	mercredi
23	22	09.06.2021	mercredi	34	30	25.08.2021	mercredi
24	23	16.06.2021	mercredi	35	31	01.09.2021	mercredi
25	24	23.06.2021	mercredi	36	32	08.09.2021	mercredi
26	25	30.06.2021	mercredi	37	33	15.09.2021	mercredi
27	26	07.07.2021	mercredi	38	34	22.09.2021	mercredi
28	27	14.07.2021	mercredi	39	35	29.09.2021	mercredi
29		21.07.2021	SUPPRIME	40	36	06.10.2021	mercredi
30		28.07.2021	SUPPRIME	41	37	13.10.2021	mercredi
				42	38	20.10.2021	mercredi
				43	39	27.10.2021	mercredi
				44	40	03.11.2021	mercredi
				45	41	10.11.2021	mercredi
				46	42	17.11.2021	mercredi
				47	43	24.11.2021	mercredi
				48	44	01.12.2021	mercredi
				49	45	08.12.2021	mercredi
				50	46	15.12.2021	mercredi
				51	47	22.12.2021	mercredi
				52		29.12.2021	SUPPRIME

informations pratiques



Crémines

Secrétariat communal
Rue du Collège 6
2746 Crémines

Téléphone: 032 499 95 42
Courriel: secretariat@cremines.ch
Site internet: www.cremines.ch

Heures d'ouverture du secrétariat communal

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

Heures d'ouverture déchetteries

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h



Eschert

Commune mixte d'Eschert
Rue du Tilleul 1
2743 Eschert

Téléphone: 032 493 40 85
Courriel: secretariat@eschert.ch
Site internet: www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf janvier et août, le 2^e samedi du mois) de 11 h à 12 h.
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55
Pour les cartes journalières: 079 729 56 89
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Courriel: secretariat@grandval.ch
Site internet: www.grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17 h à 19 h

informations pratiques



Perrefitte

Administration communale
Magali Zampedri
Sous le Tacon 24
2742 Perrefitte

Téléphone: 032 493 22 74
Courriel: perrefitte@gmail.com
Heures d'ouverture: Mardi 17 h - 19 h
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30
Site internet: www.perrefitte.ch



Petit-Val

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz

Téléphone: 032 484 94 70
Courriel: admin@petit-val.ch
Heures d'ouverture: Lundi de 17 h à 19 h
Mardi de 9 h 30 à 11 h
ou sur rendez-vous
Site internet: www.petit-val.ch



Rebévelier

Administration communale
Rebévelier, 2717 Rebévelier
c.o Brogna Alexandra,
Rue des Chardonnerets 7
2740 Moutier

Téléphone: 079 247 38 62
ou 032 493 47 44
Courriel: rebevelier@bluewin.ch
Heures d'ouverture: sur demande



Reconvilier

Municipalité de Reconvilier
Route de Chaindon 9
2732 Reconvilier

Téléphone: 032 482 73 73
Courriel: info@reconvilier.ch
Site internet: www.reconvilier.ch

Heures d'ouverture

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone : 032 481 24 03
Courriel : admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture : Mardi 10h à 11h et 15h à 18h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 10h à 11h et 15h à 16h
Vendredi 10h à 11h
Site internet : www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directeur des écoles enfantine, primaire et secondaire: M. Alexandre Mouche, 032 484 01 06
- Commandant du CSP Val d'Or: M. Cédric Liechti, 078 739 67 98

Heures d'ouverture déchetteries : Du lundi au samedi de 7 h à 19h



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone : 032 481 38 28
Courriel : communesaules@bluewin.ch
Heures d'ouverture : mercredi de 16h à 17h
ou sur rendez-vous



Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone : 032 499 96 60
Courriel : gemeimnde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture : Ouvert le lundi de 9h à 11h



Sorvilier

Administration municipale
Rue Principale 18
2736 Sorvilier

Téléphone : 032 492 18 29
Courriel : adm@sorvilier.ch
Heures d'ouverture : Lundi de 16h à 18h 30
Site internet : www.sorvilier.ch